

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le gouvernement anglais accepte la proposition faite par la Russie de réunir un congrès au sujet des affaires de l'Italie. L'adhésion de la Prusse nous semble également certaine, et, quant à celle du gouvernement autrichien, au sujet de laquelle plusieurs puissances étrangères émettent des doutes, nous pensons qu'on peut la regarder comme acquise, bien que rien d'officiel ne soit encore connu à cet égard.

On avait d'abord désigné Genève comme le lieu choisi pour les délibérations des plénipotentiaires; aujourd'hui, on parle d'Aix-la-Chapelle. Nous croyons qu'aucune détermination n'a encore été prise.

Nos correspondances d'Allemagne ne nous apportent aucune information nouvelle de nature à modifier nos appréciations de ces derniers jours. L'annonce de la réunion d'un congrès a produit une grande impression en Europe et a été accueillie partout avec une grande faveur.

Laissons donc au temps le soin de mûrir cette grande pensée d'où sortira, nous en avons la ferme espérance, un acte solennel qui, en sauvegardant les grands intérêts engagés dans cette question si grave, éloignera définitivement les dangers qui menaçaient l'équilibre européen.

La discussion du bill de réforme parlementaire a continué, mardi au soir, dans la Chambre des communes.

On pense que les débats dureront encore plusieurs jours, et il n'est pas possible, quant à présent, de prévoir l'issue de cette bataille parlementaire si grosse de tempêtes.

Les correspondances de Londres persistent à dire que le cabinet est décidé, s'il n'obtient pas la majorité, à prononcer la dissolution du parlement et à en appeler à la nation.

Les nouvelles d'Italie sont dépourvues d'intérêt.

A Milan, il y a eu, le 18, quelques arrestations, par suite d'une tentative de manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de 1848.

On écrit de Naples que le roi est toujours à Caserte et que sa maladie s'aggrave de jour en jour.

Nous avons reçu nos correspondances de Bombay; elles complètent, en les confirmant, les nouvelles déjà publiées. Le désarmement des insurgés continue.

400 pièces de canon, outre celles prises dans les combats, ont été ramenées avec un grand nombre de fusils et de sabres. L'amnistie, interprétée d'après les dernières instructions de lord Canning, a produit des résultats remarquables: 7.000 hommes ont fait leur soumission à Bareilly, 4.000 à Badacco et 1.700 dans Shohjehanpore, Moradala et Bijnour. Marck-Khan, de Nogeena, s'est livré. Le nawab de Furuckbad est en jugement à Futteghur: les témoins semblent tous décidés à le libérer de toute charge de participation au massacre des femmes et enfants chrétiens, en juillet 1857.

Maun Singh tient toujours dans les jungles, à l'ouest de Narghur, dans le Gwalior, et il défie sir Robert Napier. Le général Whitlock a fait avec sa division une entrée triomphale à Rewa, dont le rajah est venu au-devant de lui. Le 3^e régiment d'infanterie indigène du Bengale, le seul qui ne se soit pas rallié à l'insurrection et qui ait rendu d'importants services, a reçu l'ordre de se porter de Sangoor à Rohilcond.

Lord Clyde avait établi son quartier général à Lucknow, et l'on pensait qu'il devait rester le reste de l'année dans les Indes.

La dernière malle des Antilles françaises et de la Réunion n'offrait rien d'important.

L'état sanitaire de nos colonies était des plus satisfaisants. A la Martinique, on était en pleine récolte.

Le *Moniteur* annonce qu'on a reçu l'adhésion officielle des cabinets de Londres et de Berlin à la pro-

position de la Russie, concernant la réunion d'un congrès.

Si nos informations sont exactes, et nous avons tout lieu de le croire, le cabinet de Vienne aurait également envoyé son adhésion officielle.

Une lettre de Vienne nous annonce que M. de Balabine, ministre de Russie près le gouvernement autrichien, a eu, le 18, une longue conférence avec le comte Buel. L'ambassadeur russe aurait fait au ministre autrichien, dans cette entrevue, les communications les plus détaillées sur la manière dont la Russie comprend la situation actuelle.

De même que l'Angleterre et la Prusse, aurait dit M. de Balabine, la Russie croit à la nécessité de réviser les traités particuliers conclus entre l'Autriche et les petits Etats italiens. Si ces faits sont exacts, l'Autriche ne devrait donc pas compter sur l'appui de ces trois puissances pour le maintien de ces traités.

Le cabinet prussien poursuit énergiquement l'application des principes qu'il avait antérieurement émis au sujet de la question italienne, qu'il a déclaré ne pas être une question allemande, mais une question autrichienne.

Le gouvernement autrichien ayant manifesté l'intention de faire une démarche directe près la confédération germanique pour provoquer la mise sur pied de guerre des contingents fédéraux, la Prusse a déclaré, dans une nouvelle dépêche, qu'elle était prête à entrer en discussion à ce sujet avec le cabinet de Vienne, mais elle a fait entendre en même temps que, si l'Autriche prenait seule l'initiative vis-à-vis de la Diète, elle ne la suivrait pas sur ce terrain.

L'homme d'Etat piémontais qui a été chargé par Sa Majesté sarde de se rendre à Rome pour remettre au prince de Galles les insignes de l'Annonciade a eu une entrevue avec S. Em. le cardinal Antonelli. On ignore ce qui s'est passé dans cette conférence, mais on la rattache aux bruits qui s'é-

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Deuxième Partie.

(Suite.)

Le secrétaire jugea le moment venu de tirer de sa poche quelques feuillets qu'il présenta au comte d'un air de modestie.

— Quest-ce que cela? dit M. de Maubrun.

— Des projets de réponse aux diatribes de ces journaux. Je les ai écrits rapidement ce matin dans la chaleur de l'indignation.

— Donnez.

Le comte, à mesure qu'il lisait, paraissait enchanté.

— C'est à merveille; excellente rédaction, des idées, du nerf, vous seriez un habile polémiste. Mais pouvons-nous mettre à profit ces articles? en est-il temps encore?

— Dans mon opinion, il en est temps.

— Occupez-vous alors de ce soin, envoyez des estafettes de tous côtés.

— Votre Excellence daignera-t-elle se rappeler cette recette générale?

— Je n'ai pas oublié le nom de votre protégé, M. Isidore Nicart.

— Vous avez la mémoire de la bonté!

— Ce sera difficile, très-difficile... Mais on verra. Allez vite.

Lorsque de Foncheville entra dans son cabinet, il était transporté de joie. Son camarade Albéric de Tirpenne l'y avait précédé et l'attendait.

— Tiens, dit le poète, tu sembles content. C'est chose mirobolante que cette expression hilare sur tes traits diplomatiques. Le ministre t'aurait-il gratifié de la croix?

Il plaça chacun de ses articles dans une large enveloppe, fit couler à flots la cire, apposa sur chaque pli le cachet du ministère, puis sonna l'huisier et lui donna ses instructions pour la distribution immédiate de ses lettres.

— Maintenant, dit-il en revenant vers Albéric, mon siège est fait. Causons. Tu es bien gentil d'être venu me voir.

— Parbleu! c'est un plaisir pour moi. L'amitié a son égoïsme et tourne en satisfaction personnelle son empressement. A propos, tu sais que mon sonnet sur Alighieri a paru hier dans le *Papillon des Salons*? Tu l'as lu, n'est-ce pas?

— Comment donc!... trois fois.

— Et tu l'as trouvé?

— Danstesque, répondit Ernest à tout hasard.

— C'est le sentiment de plusieurs belles dames.

— Mauvais sujet, tu vis dans un champ de roses!

— Je serais bien allé le montrer à la petite marquise de Montglars; mais je lui en veux depuis qu'elle a eu

l'idée abracadabrante de me préférer, pour l'escorter au bois, ce peintre de deux sous, ce barbouilleur de l'école du bon sens!

— Halte-là! un prix de Rome!

— La belle affaire!... C'est comme si tu disais un prix de poésie ou d'éloquence à l'Académie française!...

— Enfin, que veux-tu, mon cher, la marquise a eu un caprice; elle n'est pas femme pour rien.

— C'est inouï!... ce Monsieur!...

— Moi j'apprécie beaucoup M^{me} de Montglars. Sa fortune est considérable, ses fêtes sont magnifiques, et elle a une sœur ravissante.

— Ah! ah! j'entends. Tu n'es pas dégoûté.

— Eh bien! tu te trompes. Il est une jeune... héritière qui me plairait davantage.

— Son nom, Joconde?

— M^{lle} Louise d'Orban.

— M^{lle} d'Orban a toutes les qualités du monde, moins le titre d'héritière que tu lui donnes fort gratuitement.

— Il est vrai; mais sa belle-sœur s'est engagée à la doter si, de mon côté, je réussissais à obtenir une recette générale en faveur d'un sien cousin. Le ministre m'a permis d'espérer la place...

— Et la place te fait espérer la dot.

— Tu l'as dit.

— De là cette satisfaction que tu rapportais de chez M. de Maubrun. Je te vois déjà conduisant à l'autel M^{lle} Louise.

— J'avais bien un certain penchant pour Emma de

taient répandus relativement à une réconciliation du Piémont avec la cour de Rome.

On s'est beaucoup entretenu à Rome de l'arrivée d'une dépêche de France, à la suite de laquelle Sa Sainteté s'est rendue officiellement au Vatican. On prétend qu'elle faisait connaître la réponse affirmative de l'empereur Napoléon à la demande du Pape de conserver les troupes françaises à Rome jusqu'à nouvel ordre. On assurait même, dans certains cercles, que l'évacuation avait été ajournée d'un commun accord jusqu'au 31 décembre prochain.

Un incident qui aurait pu amener de graves conséquences a eu lieu sur la frontière sarde.

Une patrouille autrichienne a mis le pied l'autre soir sur le territoire sarde, dans une localité de la province Lomellina. Un gendarme piémontais qui s'en est aperçu est accouru pour connaître le but de cette visite; le sergent qui conduisait la patrouille lui a déclaré qu'il s'était égaré, et il l'a prié de lui indiquer de quel côté il fallait se rendre pour aller à Pavia. La patrouille autrichienne a immédiatement regagné le territoire lombard.

Comme la méprise était évidente, le gouvernement piémontais n'a pas cru devoir donner à cet incident une gravité qu'il ne comportait pas, mais il a adressé une protestation dans toutes les formes au cabinet de Vienne et il a tenu à faire remarquer les dangers que peut faire naître l'agglomération extraordinaire des troupes autrichiennes le long de la frontière des Etats sardes.

La discussion du bill de réforme parlementaire a été ajournée à jeudi.

On connaît maintenant les causes de la prorogation du parlement ionien. Après la clôture de la session extraordinaire du parlement, le lord haut-commissaire a convoqué le parlement pour la session ordinaire et a prononcé le discours d'ouverture, qui n'offrait d'ailleurs aucun intérêt particulier.

Lorsqu'il s'est agi de nommer une commission pour la rédaction de la réponse à ce discours, un député, M. Padovas, a fait une motion dans laquelle il déclare que le lord haut-commissaire n'avait pas le droit de faire un discours d'ouverture au parlement, droit qui revenait au président de la République, et il invita la chambre à ne faire aucune réponse au lord haut-commissaire.

Cette motion, appuyée par un autre député, fut mise aux voix et adoptée à une immense majorité.

A la suite de ces faits, le lord haut-commissaire a adressé au parlement un message dans lequel il déclarait illégal, inconstitutionnel et injurieux, l'acte de l'assemblée. Ce message, lu par le secrétaire du ministre anglais, était accompagné d'une ordonnance qui prorogait le parlement au 22 septembre. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 22 mars. — Les nouvelles de Constantinople sont en date du 16 mars.

Il y avait eu de longues conférences entre l'ambassadeur d'Autriche et le grand-visir; mais, l'Angleterre se ralliant au vœu exprimé par les populations roumaines, le nouvel hospodar ferait appel

aux capitaux européens, afin de fonder dans les Principautés une banque, d'y construire des écoles, des routes, ainsi qu'un réseau de chemin de fer.

Le commissaire ottoman de Belgrade avait protesté contre la proclamation dans laquelle le prince Milosch réclame l'hérédité.

On signale des banqueroutes dans le commerce, à Constantinople.

D'après les dernières nouvelles de Perse, le shah allait proclamer les réformes élaborées par Ferrouck-Khan.

D'après les nouvelles du Maroc, l'Espagne avait pris sous sa protection la population israélite maltraitée par les autorités.

Marseille, le 23 mars. — Les nouvelles suivantes sont en date de Constantinople, du 15 mars.

Par suite de dépêches alarmantes, reçues de Vienne, il y a eu une panique qui a fait hausser considérablement le prix de l'or et de l'argent.

Des renforts sont envoyés à Varna, à Widdin, à Miopoli, à Ronschtouk, Silistrie et Chersowa.

Méhemed-Ali, frère du vice-roi, est parti d'Alexandrie, en mission.

Le colonel Couza, en quittant Bucharest, doit visiter la partie de la Bessarabie annexée à la Moldavie, ainsi que les places fortes de Reni, d'Ismail et de Belgrade. Il était attendu à Jassy, le 22 mars.

Le prince Milosch a envoyé féliciter le colonel Couza.

Turin, 23 mars. — Un piquet de cavalerie autrichienne, en explorant la frontière, a passé, le 21, le Tessin et a touché le territoire sarde, près de Pavia. Ce détachement est rentré ensuite dans cette ville.

Aujourd'hui, une messe commémorative, dite pour le repos des âmes des soldats morts sur le champ de bataille de Novare, en 1849, a été célébrée, dans la cathédrale de Turin, avec une grande solennité et au milieu d'un grand concours de monde. Les ministres, des députations des chambres, les officiers de l'armée et de la garde nationale, les étudiants et l'émigration italienne, assistaient à la cérémonie.

M. Alessandri, ministre des affaires étrangères de Moldavie, est arrivé à Turin. — Havas.

EXTÉRIEUR.

MADAGASCAR. — Nous avons, par les derniers courriers de l'île de la Réunion, des nouvelles de Madagascar qui vont jusqu'au 3 janvier. La reine Ranavalo avait eu une nouvelle crise, et le bruit de sa mort s'était répandu dans le pays et avait occasionné sur plusieurs points des troubles assez sérieux. Pour rassurer les populations sur le sort de cette princesse, on avait fait afficher à Tananarive, à Tamatave et dans les autres villes, des proclamations auxquelles se trouvaient joints des bulletins de M. Povvel, médecin particulier de la reine, annonçant que le danger avait disparu.

Quoi qu'il en soit, la reine Ranavalo, âgée aujourd'hui de plus de soixante ans, atteinte d'une paralysie du côté droit, ne peut voir son règne se prolonger longtemps encore; les partis se préparent

déjà pour le jour où cet événement arrivera. Le fils de la reine, et son héritier, se trouve à la tête du parti modéré, et son avènement aux affaires serait un bienfait pour le royaume et une circonstance très-heureuse pour le commerce étranger, mais malheureusement ce jeune homme a contre lui le vieux parti Hova, composé de chefs énergiques et cruels qui ne reculeront devant aucun acte, et pour lesquels tous les moyens sont bons. Quelques étrangers, et principalement des Anglais, sont parvenus à la cour d'Emyrne. Parmi ces derniers, deux occupent des emplois de confiance et paraissent jouir d'un grand crédit: l'un est le médecin particulier, et l'autre le pharmacien de la reine.

On avait découvert récemment, à environ 80 kilomètres de la capitale, une très-riche mine d'or. Le gouvernement avait essayé de l'exploiter, mais, ne pouvant le faire avec avantage, il paraissait décidé à accepter les offres d'une Compagnie étrangère, et un ingénieur anglais avait été autorisé à se rendre sur les lieux pour examiner la véritable situation des choses. Aux dernières dates, trois navires de guerre français venaient de quitter l'île de la Réunion pour se rendre à Madagascar; ce sont: la corvette la *Cordelière*, qui porte le guidon du commandant de la station, M. le capitaine de vaisseau Fleuriot de l'Angle, l'avisos à vapeur le *Mahé de Labourdonnais* et la goélette le *d'Zaoudzi*.

Le même courrier nous apporte de bonnes nouvelles de Mayotte et de Nossi-Bé. La situation de ces établissements est très-satisfaisante et la production sucrière y augmente chaque jour. Il apporte également de bonnes nouvelles de la Réunion. On connaissait le projet du gouvernement pour la création d'un port à Saint-Paul, et ce projet avait excité dans le pays un enthousiasme général. — A. Renaud. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

On s'est demandé souvent, en voyant le prodigieux accroissement que prend chez nous le nombre des fumeurs; ce qu'il pouvait s'y consommer annuellement de cigares. Les chiffres ci-dessous, puisés aux sources officielles, vont satisfaire la curiosité de ceux qui se sont occupés de cette question:

En 1856, année sur laquelle on a opéré, il a été vendu, dans les divers débits français, cinq cent vingt-trois millions six cent trente six mille cigares, ainsi classés:

Cigares de la Havane et de Manille	36.086.500
Cigares fabriqués en France	481.071.500
Cigarettes	6.478.000

Complétons ce renseignement en disant à nos lecteurs que des personnes fort compétentes nous ont affirmé qu'en 1858 plus de sept cent millions de cigares avaient été vendus, et qu'il était probable, même, que ce total n'était pas le total général; tous les documents à consulter ne se trouvant pas encore au Ministère.

Mais du reste, c'est chose vraiment extraordinaire, que la rapidité avec laquelle s'est élevé en France le débit des tabacs; et l'Etat, mieux que les particuliers, doit sérieusement s'en féliciter, lui qui depuis une quarantaine d'années encaisse, grâce à

Neuville.

— Ernest, depuis M. de Pourceaugnac la polygamie est un cas pendable.

— Enfin, je me déciderai. Le plus sûr est de commencer par obliger la vicomtesse.

— Tandis que tu as l'oreille du ministre, si tu voulais penser un peu à ma mission en Italie.

— Vraiment, Albéric? Aurais-tu une vocation sérieuse pour la science?

— J'en ai une pour les voyages. L'Italie! dis-toi donc ce qu'a de prestige aux yeux d'un poète cette terre des grandeurs du génie, de l'inspiration, cette mère-patrie des arts!....

— Abrége. Dupaty, Byron, Valeri ont chanté cette gamme.

— Dieu! que tu es impatient!

— Je suis affaire. Dix personnes, j'en suis sûr, attendent déjà mon audience.

— Des solliciteurs!... dit Albéric, d'un ton de mépris.

Son ami ne put s'empêcher de lui rire au nez.

— Ah ça! toi, que crois-tu donc être en ce moment, sinon un solliciteur?

— Je suis un homme de lettres qui propose à l'Etat son temps et sa peine, en échange de quelques frais de voyage, pour aller examiner de près les sociétés savantes et les bibliothèques de l'Italie.

— Et pour aller se prélasser à San-Carlo, à la Scala, à la Fenice, assister au carnaval de Venise, prendre des

sorbets dans les cafés de la place Saint-Marc, et se promener en gondole *colla biondina ragazza!*....

— Monsieur Ernest, vous ignorez ce qu'il y a d'aspirations dans mon âme de vingt ans, vous étendez le brouillard de votre ironie sur le soleil de mon enthousiasme.

— Albéric, entre nous, tu n'es qu'un farceur.

— Et toi, un *Philistin!*

— C'est égal, si le ministère reste, tu auras ta mission, et j'ose dire que la science sera bien représentée au-delà des monts.

— Si ce n'est pas positivement la science, s'écria de Tirpenne en se redressant et passant les doigts dans sa chevelure olympienne, j'ose dire que ce sera l'Art!.... Tu ris, malheureux!

— Oui, malgré moi, mon cher aruspice.

Un huissier entra, et remit respectueusement plusieurs cartes à Ernest en disant:

— Monsieur, ces personnes attendent depuis longtemps.

— J'étais en affaires répondit le secrétaire.

— Il parcourut les cartes et les rendant à l'huissier:

— Appelez ces visiteurs. Mon audience sera de peu de durée; il faut que j'aille à la Chambre.

— Je me sauve, dit Albéric.

— Non, reste; ces visages patelins t'amuseront. Mets-toi dans un coin et aie l'air d'écrire. Je t'emmènerai ensuite et te ferai placer dans la tribune diplomatique.

— Merci. J'aime mieux en te quittant retourner chez moi pour parachever le cinquante-cinquième chapitre du

troisième volume de mon grand roman de passion intitulé *Homme et femme, ou Cœur sans amour, et amour sans cœur!*

— Le titre promet.

— Le livre tiendra, si j'en crois mon rayonnement interne.

On annonça:

— Monsieur Blémont.

C'était bien le propriétaire du n° 5 de la rue Blanche. Il avait échangé la redingote noire que nous lui avons vue, contre un habit de même couleur. Au reste, il ne sortait ni du drap noir, ni de la cravate blanche, afin d'être toujours prêt à toute chance de baptême, de mariage ou d'enterrement. Aussi personne n'avait été plus fréquemment témoin dans n'importe quelle cérémonie.

— Puis-je savoir, Monsieur...? demanda Ernest, en s'asseyant dans sa chaise curule et indiquant un siège au visiteur.

— Monsieur, répondit celui-ci d'une voix flûtée et en arrondissant le geste, quelques mots me suffiront; je n'abuserai pas de vos précieux instants.

— En effet, j'en ai très-peu.

— Je serai bref. Je me nomme Blémont, électeur éligible, n'ayant jamais fait que de bons choix, sergent-major dans la garde nationale, 2^e compagnie 1^{er} bataillon 1^{re} légion; d'une exactitude scrupuleuse dans le service; marguillier de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette; propriétaire d'un immeuble sis rue Blanche, sans compter divers autres biens sis en autres lieux.

cette passion générale de nos concitoyens pour la prise, la pipe et le cigare, à chaque exercice des sommes réellement si fabuleuses, qu'il deviendrait difficile d'assigner un terme à leur progression.

Ainsi, de 40 millions en 1815, le produit des tabacs est arrivé pour le Trésor à 50 millions en 1834, — à 60 en 1837, — 70 en 1841, — à 80 en 1845, — à 94 en 1850, — à 110 en 1853, — à 128 en 1856!

Et nous ajouterons, pour achever de caractériser ce *crescit unda* fiscal que nul n'aurait certes soupçonné, lorsque le 17 novembre 1629 on créa le premier impôt sur le tabac, nous ajouterons que de 1811 à 1857 le bénéfice net de l'Etat, dans cette branche des revenus publics, monte au simple chiffre de *trois milliards quatorze millions*!!...

Ce qui nous conduit à demander qu'on rectifie désormais l'axiome moral où il est dit que toutes les choses de ce monde ne sont que *poudre et fumée* sans valeur, sans consistance aucune. Le tabac, en effet, ne saurait mériter une telle qualification; et à ne pas élever la voix avec nous pour l'y soustraire, l'Etat montrerait qu'il *prise* faiblement les immenses services qu'il reçoit de la plante importée chez nous en 1560 par Jean Nicot, ambassadeur de François II près la cour de Portugal.

— Un bien douloureux événement, dit le *Messenger de Bayonne*, vient d'avoir lieu à Gambo, dans la nuit du 16 au 17 de ce mois. Après avoir passé plusieurs nuits au chevet du lit de sa mère malade, la demoiselle X..., âgée de 19 ans, s'était assise sur une chaise au coin du feu, dans une pièce située au rez-de-chaussée. Là, épuisée par les veilles, elle s'endormit. Une chandelle de résine, qui brûlait à côté d'elle, tomba à ses pieds. Le feu se communiqua à ses vêtements. Réveillée par la douleur, la malheureuse jeune fille, éperdue, s'élança au premier étage, où reposaient son père et son frère. Tous deux s'empressèrent de lui porter secours; son corps était littéralement environné de flammes. Après bien des efforts, le feu fut éteint, mais l'infortunée était dans un état déplorable, et le lendemain elle expirait.

Pour faits divers : P.-M.-E. GODET.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous empruntons la lettre suivante au *Journal du Loiret*:

« Monsieur le Rédacteur,

» L'année 1859 se présente comme les deux années précédentes, avec des signes précurseurs de sécheresse.

» Permettez-moi de faire connaître à ce sujet, par la voie de votre journal, une observation de vingt-cinq années. Elle pourra servir, dans les années de sécheresse, à prévenir le manque de fourrage et, au moment des moissons, à diriger les agriculteurs pour la rentrée des récoltes, car il est aussi des circonstances où l'homme des champs a besoin de savoir sur quel temps il doit compter pour abattre et rentrer ses fourrages et ses grails.

» Lorsqu'aux premiers jours où la lune est nouvelle, elle se présente (passez-moi l'expression) *les cornes en l'air*, c'est signe de sécheresse pendant

tout le mois. Si, au contraire, la lune paraît dans un autre sens, c'est-à-dire les cornes tournées vers le levant, on peut dire que le temps sera variable. Cette observation n'est pas de moi, elle est peu connue; elle vient d'un vieux bedeau de village. Les paysans, vous le savez, sont des observateurs attentifs et journaliers des signes célestes; ils se trompent rarement, bien plus rarement que les savants.

» Il y a 25 ans, au mois de mars, mon vieux bedeau, regardant la lune, me dit: « Le foin sera cher cette année. » Je lui en demandai la raison. « La lune a les cornes en l'air, » me répondit-il, c'est signe de sécheresse.

» Je me mis à rire comme un incrédule; cependant je fis attention à son observation; en effet cette année il y eut peu de foin et il fut très-cher. Depuis ce temps j'ai reconnu que mon vieux paysan avait dit vrai.

» En 1857 et 1858, toutes les lunes, ou presque toutes, ont eu *les cornes en l'air* lorsqu'elles étaient nouvelles, et Dieu sait quelle sécheresse nous avons eue, à tel point que dans nos contrées les puits sont encore à sec dans ce moment, et qu'on n'est pas sans inquiétude pour l'année qui commence. Dans les premiers jours de février, qui a été si beau, et du mois de mars qui s'écoule, la lune a paru de même les cornes en l'air, et elle a confirmé le pronostic de mon vieux bedeau. J'ajouterai que les sauvages de l'Amérique ont eu la même idée.

» Ainsi un médecin français que je connais et qui a vécu vingt ans en Amérique, racontait, à cette occasion, qu'un jour à une chasse chez les Indiens, le chef de la tribu, au moment du départ, lui dit: Blanc, la chasse ne vaudra rien. — Pourquoi? dit le médecin français. — C'est que, répondit le chef, toutes les fois qu'on peut accrocher une poire à poudre à la lune, il ne fait pas bon à la chasse, il fait trop sec. En effet, tous les chasseurs savent que par le temps sec les chiens n'ont pas de flair et ne peuvent suivre la piste du gibier.

» Avis donc aux chasseurs et aux cultivateurs!

» Le vieux paysan et l'Indien ne peuvent expliquer la cause de cette singulière influence, mais ils sont d'accord sur le fait.

» Si vous croyez cette observation quelque peu utile, veuillez lui donner une petite place dans votre journal.

» Agréer, etc.

TALLEREAU,

» Prêtre, chanoine honoraire, directeur de la Colonie agricole d'Autry, près de Gien (Loiret). »

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

ARRÊTÉ.

Nous, préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur,

Vu notre arrêté du 15 janvier dernier relatif à la clôture de la chasse, spécialement le paragraphe numéroté 5 de l'article 1^{er} portant: « Est ajournée cette clôture au dimanche 1^{er} mai, pour la chasse du lapin, au moyen d'armes à feu, par les propriétaires ou fermiers, sur leurs terres ou possessions, sous la condition que cette chasse, permise particulièrement dans le but de faciliter la destruction desdits animaux qui causent souvent des dommages, ne s'exercera qu'avec des chiens courants. »

Considérant que beaucoup de propriétaires ou fermiers se sont crus autorisés à se livrer à la chasse du lapin en dehors de leurs terres ou possessions, et qu'il est résulté de l'interprétation donnée à cette disposition de notre arrêté, des inconvénients sérieux;

Vu la loi du 3 mai 1844;

ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. Le paragraphe sus-rapporté de notre arrêté du 15 janvier, cessera d'avoir son effet le 4 avril prochain au soir. A compter du lendemain, 5 avril, la poursuite du lapin, au moyen d'armes à feu et de chiens, demeurera interdite, ainsi que la chasse du gibier ordinaire, dans toute l'étendue du département.

La destruction du lapin pourra seulement, comme par le passé, être poursuivie à l'aide de furets et de bourses dans les conditions déterminées par l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 19 octobre 1844, concernant la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles.

Art. 2. MM. les sous-préfets, maires ou adjoints, M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie, M. l'inspecteur des forêts et M. le directeur des contributions indirectes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil administratif et au journal du département, imprimé en placard, puis publié et affiché dans chaque commune, à la diligence de MM. les maires.

En Préfecture, à Angers, le 24 mars 1859.

L. BOURLON DE ROUVRE.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur*: Le cabinet de Vienne a adhéré à la proposition de la Russie concernant la réunion d'un congrès.

Le comte de Cavour est parti de Turin, se rendant à Paris, sur une invitation de l'Empereur. (Idem.)

Le Congrès se réunira probablement à Bâle. On a renoncé, dit-on, à Genève et à Francfort, pour donner la préférence à une ville plus agréable et où aboutissent des chemins de fer.

Bien que le jour de la réunion ne soit pas fixé, on pense qu'elle aura lieu dans trois semaines. On ignore les noms des diplomates qui seront désignés pour prendre part aux délibérations, mais on pense que chaque puissance nommera deux plénipotentiaires.

Si la Russie a pris l'initiative de la réunion du Congrès, on sait aujourd'hui que c'est à la mission de lord Cowley qu'on doit l'adoption de cette importante mesure. — Havas.

Un dépôt de marchandises, ne causant aucun embarras et dont la vente peut se faire chez soi dans le plus petit local, est offert à la personne qui fournira, espèces, un cautionnement de 1,500 fr.

Pour les avantages, écrire franco à M. LAURANT, rue de l'Île-Saint-Louis, 98, à Paris. (143)

BOURSE DU 24 MARS.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 69 20.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 93 60.

BOURSE DU 23 MARS.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 68 90.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 93 70.

P. GODET, propriétaire-gerant.

— Pardon, Monsieur; vous me semblez parfaitement posé, et je ne vois pas trop ce que vous pouvez avoir à demander.

— Vous ne le voyez pas, Monsieur!... s'écria Blémont d'un accent pathétique. Ayez la bonté de diriger votre regard perspicace sur ma boutonnière veuve du ruban de l'honneur... qui n'y a jamais figuré!

— Vous desirez la croix?

— Depuis dix ans, Monsieur, je la sollicite.

— Avez-vous exposé vos titres dans une note?

— Trente fois au moins. Et non-seulement les titres que je viens de vous énumérer, mais encore ceux que m'assigne ma coopération active à toutes les institutions charitables, lavoirs, écoles d'adultes, ouvriers, fourneaux économiques...

— Vraiment? C'est très-beau. Cela a dû vous coûter cher.

— Oui, beaucoup de démarches et de courses!

— Voulez-vous me remettre une note?

— Certainement, Monsieur, certainement. C'est la trente-et-unième. Puisse-t-elle être décisive!

— Je l'espère, dit Ernest qui se leva. En tout cas, Monsieur, soyez certain que votre demande sera prise en très-sérieuse considération.

M. Blémont sortit en décrivant trois révérences et laissant derrière lui un fou rire.

L'huis-ier annonça:

— Monsieur Saint-Marquet.

L'inventeur parut. Il portait le front haut et marchait

en homme inspiré, toujours avec son portefeuille sous le bras, cette arche sainte qu'il était prêt à ouvrir, selon la tournure plus ou moins favorable que prendrait la conversation.

— Puis-je savoir, Monsieur?... dit Ernest en s'asseyant et en l'invitant à s'asseoir.

— Monsieur, vous voyez en moi un de ces *trouveurs* infatigables qui ont recueilli la triste succession des Bernard de Palissy, des Jacquart, des....

— Oui, de génies méconnus. Cela n'est pas une nouveauté: comment voulez-vous que l'on connaisse le génie d'avance?

— En attendant, dit Saint-Marquet avec sa voix sonore et sa note déclamatoire, on est étouffé, paralysé, on succombe!

— J'ignore, Monsieur, quels reproches vous avez à faire à la société, au pouvoir; vous plairait-il de m'apprendre d'abord quels services vous avez rendus ou désirez rendre.

— Vous m'enchantez, Monsieur, en me permettant de vous signaler mes idées.

— Vos idées?... répéta Ernest effrayé; combien en avez-vous donc?

— Je ne pourrais les énumérer, je ne pourrais en circonscrire le cercle. Je serais tenté d'en comparer le nombre à celui des étoiles. Une idée en entraîne une autre; en cherchant le corps simple on arrive au composé; on va d'une expérience à une découverte.

Albéric dit en se retournant un peu, le lorgnon dans

l'œil.

— Monsieur aurait-il retrouvé le Grand-Ceuvre, d'après maître Nicolas Flamel?

Sans se laisser déconcerter, Saint-Marquet répondit:

— Pas encore.... Mais je compte y arriver.

— Alors, dit Ernest en souriant, je vous enverrai au ministre des finances.

— Mais d'ici là, souffrez que je vous communique mon plan pour la colonisation générale de l'Algérie par les forçats.

— Ceci concerne le ministre de la guerre.

— Pour un canal pouvant porter les vaisseaux de haut bord et joignant l'Océan à la Méditerranée en traversant la France.

— Ceci incombe au ministre de la marine.

— Pour la diffusion générale et nationale des vers à soie sur la moitié au moins du territoire de notre belle patrie.

— Au ministre des travaux publics.

— Si vous me permettez de vous laisser copie de mes projets principaux....

— Comment donc? Mais vous m'honorez infiniment.

— Puis-je espérer que vous voudrez-bien appuyer auprès des ministres compétents ces idées si utiles pour le progrès de l'humanité?

Ernest se leva.

— Soyez certain, Monsieur, dit-il, que votre demande sera prise en très-sérieuse considération.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A VENDRE

UNE PETITE MAISON

Avec ses dépendances,

Deux JARDINS, dont l'un entouré de murs, et terre labourable; le tout en un tenant, situé à la Croix-Cassée, commune de Villebernier.

Et 50 ares 40 centiares de terre labourable, au canton des Sorinières, même commune.

S'adresser à M. LEROUX, gantier à Saumur, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A VENDRE

En détail,

Un hectare sept ares de pré au canton des Tertres, et cinq hectares de terre labourable, aux Terres-Boues, commune de Saint-Lambert.

S'adresser audit notaire. (145)

A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M^{me} veuve RALLET.

MAISON,

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située rue Verte, près le Champ-de-Foire,

Occupée en ce moment par M.

GALLARD, agent-voyer.

Cette maison est composée de huit chambres à feu, cuisine et grenier regardant sur le tout; cellier, cour et jardin.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois et charbon, place de la Grise. (147)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite

UNE PETITE PROPRIÉTÉ appelée

LA TUFFERIE,

Située à Saumur, faubourg de Nautilly, rue de la Grande-Gueule-du-Loup.

Consistant en bâtiments d'habitation, cour, plusieurs belles caves, trois jardins ayant de très-beaux arbres en rapport, notamment des pêchers qui ont jusqu'à neuf mètres d'étendue et un beau carré d'asperges, le tout en un seul tenant entourés de murs de clôtures, et contenant soixante-onze ares.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESSNEAU, rue de Bordeaux à Saumur. (120)

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

*Pour la Saint-Jean prochaine
ou actuellement,*

BELLE ET VASTE MAISON,

*Située à Saumur, rue Cendrière,
n° 12,*

Consistant au rez-de-chaussée en cuisine, servitudes, cabinets, grande remise, écurie à 4 chevaux, cour, basses-cours, jardin, cave; au 1^{er} étage, vestibule, salon de compagnie, salle à manger, 4 chambres à coucher, cabinets; au 2^e étage, 4 chambres à coucher, cabinets; vastes greniers sur le tout.

S'adresser, pour voir la maison, sur les lieux, le samedi et le dimanche; pour les conditions, s'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué, demeurant près ladite maison. (98)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LA VILLE DE SAUMUR

MAISON BOISSIER

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR MARIAGES

Soieries, Châles, Dentelles, Confections, Articles de goût.

CHOIX IMMENSE DE CHALES DES INDES

Provenance directe de la Maison CARDWELL et SYERS, de Bombay,

A 20 P. % AU-DESSOUS DU COURS DE PARIS.

Carrés, de 110 à 3,000 fr.; longs, de 300 à 4,500 fr.

Pièces des Indes, de 120 à 300 fr.; d^o riches, de 300 à 650 fr.

CHALES CARRÉS, rayés, et PIÈCES des INDES pour Jeunes Filles.

DENTELLES NOIRES ET BLANCHES DE TOUTES FABRIQUES

Chantilly, Caen, Cambrai, Alençon, Bruxelles, Angleterre, Valenciennes, etc.

PRIX FIXE INVARIABLE

Ces articles seront expédiés franc de port, à condition et à choix, à toutes les personnes qui en feront la demande. (142)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nautilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

MAISON avec MAGASINS

Touchant le pont Cessart, à Saumur, A LOUER.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD fils, qui y exploite le commerce des vins et eaux-de-vie. (84)

A CÉDER

UN

Fonds de Quincaillerie,

GROS ET DÉTAIL,
Parfaitement achalandé,

Situé dans un des quartiers les plus commerçants de Saumur.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean 1859,

UNE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,

Rue du Prêche,

S'adresser à M^{me} DABURON, rue du Prêche. (545)

AVIS.

UNE DAME, connaissant la tenue des livres, désire avoir quelques heures d'écritures dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

*Pour cause de cessation d'affaires
définitive,*

UNE IMPRIMERIE

Dans une localité de 15 mille âmes, où il s'imprime deux journaux, plusieurs labours, ayant un matériel considérable, deux jolies presses en fer.

Bénéfices nets par an : 4,000 fr. bien justifiés.

Prix : 10,000 fr. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. POUPARD, place du Synode, n° 1, à Saintes (Charente-Inférieure).

DRAGÉES ANTI-BLENNORRHIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

LES

CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT.

Paris . . . 6 f. 50 c.

Départem. 7 50

Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des

Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Etranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLIGAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX :

Rue St-Louis, 46, au

Marais, PARIS.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

ABONNEMENT D'UN AN :

PARIS. 6f.

DÉPARTEMENTS. 8

A partir du 1^{er} octobre, le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un magnifique costume coloré à la main, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des Brigands des Prairies (Far-West), roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. RÉVOIL, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME :

Paris 3 fr.

PRIX DU VOLUME :

Départements. . . 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages.—Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 500 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 13 VOLUMES.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.